

COMPTE-RENDU DE LA 31^{ème} ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE DE LA FANAF
Tenue à Cotonou du 12 au 15 Février 2007

Les travaux de la trente unième (31^{ème}) Assemblée Générale Annuelle de la FANAF et le symposium sur : « *l'Assurance africaine face aux besoins de couvertures sociales* » se sont tenus **du 12 au 15 Février 2007 au Palais des Congrès de Cotonou (Rép. du BENIN)**.

I – CEREMONIE D'OUVERTURE :

La cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la trente unième (31^{ème}) Assemblée Générale Annuelle de la FANAF a été présidée par Monsieur **Pascal I. KOUPAKI**, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances du Bénin.

Ont pris part à cette cérémonie de nombreuses personnalités béninoises, des Représentants du corps diplomatique et des Institutions internationales.

Les trois cent soixante (360) délégués et observateurs qui sont venus de trente deux (32) pays africains pour répondre à l'invitation de la FANAF étaient présents à la cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la trente unième (31^{ème}) Assemblée Générale Annuelle de la FANAF au cours de laquelle trois allocutions ont été prononcées par : le Président de **L'ASA-Bénin**, celui de la **FANAF** et par Monsieur **Pascal I. KOUPAKUI**, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances du Bénin.

Prenant le premier la parole pour s'adresser à un auditoire nombreux et varié, Monsieur **Venance AMOUSSOUGA** dira sa joie et celle de ses pairs du marché béninois d'accueillir d'éminentes personnalités de l'assurance africaine ainsi que leurs homologues venus d'Europe et du Maghreb.

Ensuite il présentera aux délégués le marché béninois de l'assurance avant d'évoquer les difficultés auxquelles l'industrie béninoise de l'assurance est confrontée.

Poursuivant son propos, Le Président **AMOUSSOUGA** a adressé les remerciements de **L'ASA-Bénin**, aux Autorités béninoises et plus particulièrement à Monsieur le Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances pour l'aide précieuse qu'ils apportent au secteur de l'assurance. En conclusion, le Président de **L'ASA-Bénin** a souhaité un excellent séjour aux délégués et beaucoup de succès aux travaux de la FANAF.

A la suite de l'allocution du Représentant des Assureurs béninois, il revenait à Monsieur **André BAYALA**, Président de la FANAF, de s'adresser aux délégués et invités présents à Cotonou. D'entrée de jeu, le Président **BAYALA** dira que la FANAF est une Association forte de cent trente huit (**138**) membres opérant dans vingt deux (**22**) pays d'Afrique.

Poursuivant la présentation de l'Organisation qu'il dirige, le Président **BAYALA** a affirmé que les membres de la FANAF, qui emploient plus de huit mille personnes (**8.000**), ont réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 470 milliards de FCFA. Ces mêmes Sociétés dira-t-il, ont payé des sinistres pour un montant de 240 milliards de FCFA et, le montant cumulé de leurs placements en fin décembre 2006 s'élève à 792 milliards de FCFA.

Abordant le thème de l'Assemblée Générale à savoir : « *l'Assurance Africaine face aux besoins de couvertures sociales* », le Président **BAYALA** dira que les membres de la FANAF, en retenant ce thème, veulent trouver les voies et moyens de créer de nouveaux produits qui répondront aux préoccupations sécuritaires et financières des populations à faibles revenus.

En terminant son allocution le Président de la FANAF a adressé ses félicitations au marché béninois pour la bonne organisation qu'ils ont mise en place et a remercié les Autorités béninoises pour le soutien qu'elles ont apporté aux organisateurs des assises de la FANAF.

Ouvrant la cérémonie officielle de l'Assemblée Générale de la FANAF, Monsieur **Pascal I. KOUPAKI**, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances du Bénin dira toute la joie de son pays d'accueillir une aussi importante réunion des Assureurs africains et de leurs collègues venus de plusieurs continents.

Après avoir remercié tous les participants et la FANAF pour la confiance qu'ils ont placée sur le Bénin en le choisissant pour abriter leur trente unième (**31^{ème}**) Assemblée Générale Annuelle, le Ministre dira que le thème choisi par les Assureurs s'inscrit en droite ligne des préoccupations des Autorités béninoises qui ont fait de l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations un des objectifs majeurs de leur politique. C'est pourquoi affirmera t-il, les Autorités béninoises attendent avec impatience les conclusions et les recommandations qui seront issues des travaux de la FANAF.

Poursuivant son allocution, Monsieur **KOUPAKI** demandera aux Assureurs de mettre en place des stratégies de communication qui conduisent les populations à avoir des réflexes mais aussi des comportements d'anticipation et de précaution qui les amènent à assurer leurs activités et leurs biens.

Avant de terminer son allocution, le Ministre qui a rappelé la contribution qu'il attend des Assureurs dans la collecte de l'épargne, a affirmé que le Gouvernement béninois est disposé à aider le secteur de l'assurance pour qu'il se développe et stimule la croissance économique indispensable à la lutte contre la pauvreté.

En conclusion, Monsieur **KOUPAKI** a souhaité un excellent séjour aux délégués et un plein succès aux travaux de la trente unième (31^{ème}) Assemblée Générale Annuelle de la FANAF.

II – TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

▪ 1 Quorum :

Ayant constaté que le double quorum est largement atteint et que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, le Président a ouvert les travaux de l'Assemblée Générale et a présenté aux délégués le projet d'ordre du jour :

▪ 2 Adoption de l'ordre du jour :

Sur proposition du Bureau Exécutif, l'Assemblée Générale a adopté l'ordre du jour suivant :

1° Examen et adoption du compte-rendu de la trentième (30^{ème}) Assemblée Générale Annuelle de la FANAF qui s'était tenue du **20 au 24 Février 2006 à Yaoundé (Rép. du Cameroun) ;**

2° Examen et adoption du rapport d'activités du Bureau Exécutif en 2006 ;

3° Examen et adoption du projet de budget de l'année 2007 ;

4° Election d'un membre du Bureau Exécutif ;

5°) Divers.

▪ **3 Examen des points de l'ordre du jour :**

• **1. Compte-rendu :**

Le Président **André BAYALA** a présenté aux délégués le compte-rendu des travaux de la trentième (30^{ème}) Assemblée Générale de la FANAF, qui s'était tenue du **20 au 24 Février 2006 à Yaoundé (Rép. du CAMEROUN)**.

L'Assemblée Générale a adopté sans amendement le compte-rendu des travaux de l'Assemblée Générale de Yaoundé.

• **2. Examen du Rapport d'Activités 2006 :**

Le Président de la FANAF a, après avoir rappelé que le rapport d'activités a été adressé à tous les membres dès le mois de Janvier 2007, présenté un résumé du document à l'Assemblée Générale.

Avant d'examiner le rapport d'activités de la Fédération en 2006, l'Assemblée Générale a :

- ✓ **désigné comme membres de la commission de Résolutions les personnes suivantes :**

**M. Amadou SECK du Sénégal ;
M. BEN ASSI MAKRAM de la Tunisie ;
M. Venance AMOUSSOUGA du Bénin ;
M. Papa Ndiaga BOYE Secrétaire Général Permanent
de la FANAF.**

- ✓ **accepté les demandes d'adhésion formulées par les Sociétés suivantes :**

- Algérie	SALAMA-Assurances ;
- Burundi	BICOR ;
- Burkina Faso	RAYNAL SA et, Générale des Assurances-Vie ;
- Côte-d'Ivoire	CEA-VIE ; Africa International Assurances ;
- Ghana	GHANA-Ré
- Madagascar	AGF-Assurances ;
- Maroc	Société Centrale de Réassurances
- Tunisie	COMAR.

Après avoir désigné les membres de la commission de résolutions et accepté les demandes d'adhésion de dix (10) nouveaux membres, l'Assemblée Générale s'est penchée sur les questions : **de formation, de communication, de développement de l'assurance et d'élargissement du cercle des marchés membres de la FANAF.**

- **Sur la Formation** : l'Assemblée Générale, qui s'est félicitée de la bonne organisation du voyage d'études en Inde, a demandé au Bureau Exécutif de tout mettre en œuvre pour diversifier l'offre de formation aux Sociétés membres en permettant aux Directeurs Généraux mais aussi aux Cadres de renforcer leurs capacités et leurs compétences techniques.

L'Assemblée Générale a aussi invité le Bureau Exécutif à vulgariser les informations sur le marché indien de l'assurance et son expérience en matière de recouvrement des primes et de distribution de produits de masse.

- **Sur la communication** : l'Assemblée Générale a également interpellé le Bureau Exécutif sur la politique de communication qu'elle a menée au cours des dernières années en diffusant des spots sur la chaîne **TV5**. Tout en souhaitant la poursuite des diffusions des spots, l'Assemblée Générale a invité les marchés à s'approprier les actions de communication pour toucher un public plus large.

- **Sur le Développement des Marchés Nationaux** : l'Assemblée Générale a instruit le Bureau Exécutif de mettre un accent particulier sur **la promotion de l'Assurance Vie**. A cet effet elle a demandé à la **CIMA** de modifier la Réglementation pour permettre aux Sociétés d'Assurances Vie d'effectuer des placements en dehors de la zone FANAF.

L'Assemblée Générale a recommandé aux Autorités de tutelle une suppression des taxes et frais contrôle qui frappent les Assurances Vie.

- **Sur l'élargissement de l'espace FANAF** : l'Assemblée Générale, qui s'est félicitée de l'extension géographique et linguistique de l'espace FANAF avec les adhésions de Sociétés opérant au **Ghana, Maroc, en Tunisie** et en **Algérie**, a demandé au Bureau Exécutif de poursuivre cette politique d'ouverture pour accroître l'audience ainsi que le nombre des Sociétés Membres de la Fédération.

Après un large débat sur les questions qui ont été soulevées par les délégués, l'Assemblée Générale a adopté le rapport d'activités 2006 et a adressé ses félicitations au Bureau Exécutif pour le travail qu'il a accompli au cours de l'année écoulée.

- **3. Examen et Adoption des comptes financiers de l'Année 2006 :**

L'Assemblée Générale a examiné le rapport sur les comptes de l'exercice 2006 que lui a présenté Monsieur **Bernard ABOUO**, Membre du Bureau Exécutif en charge des questions financières et de la bonne gouvernance.

Après l'exposé de **Monsieur ABOUO**, les délégués ont interpellé le Bureau Exécutif sur les points suivants :

- ✓ **L'Assurance des biens de la FANAF** : l'Assemblée Générale, qui a déploré que le matériel téléphonique du Secrétariat Permanent qui a été détruit par un court-circuit électrique n'était pas assuré, a demandé au Bureau exécutif de souscrire des contrats d'assurances pour couvrir tous les biens de la Fédération ;
- ✓ **L'Assureur africain** : l'Assemblée a invité le Bureau Exécutif à promouvoir la diffusion du Journal auprès du public et des Entreprises.

Pour soutenir la diffusion et l'équilibre financier de *l'Assureur Africain*, l'Assemblée Générale a décidé d'augmenter la cotisation des Sociétés membres d'un montant de **30.000 FCFA**, destiné à payer la souscription de deux abonnements de soutien.
- ✓ **Désignation d'un commissaire aux comptes** : l'Assemblée Générale, qui a pris acte de la désignation d'un nouveau commissaire aux comptes, a demandé au Bureau Exécutif de faire parvenir à tous les marchés les références du nouveau commissaire aux comptes.
- ✓ **Arriérés de cotisations** : l'Assemblée Générale a, après avoir examiné l'état des créances des Sociétés membres, demandé au Bureau Exécutif de prendre des mesures énergiques pour faire encaisser l'intégralité des arriérés de

cotisations et de droits d'adhésion qui sont dus par les membres. Elle a demandé au Bureau Exécutif d'appliquer les sanctions prévues par les Statuts.

L'Assemblée Générale a aussi recommandé au Bureau Exécutif d'adresser aux Comités nationaux la liste des Sociétés de leurs marchés qui ont des arriérés de cotisations.

- ✓ **Comptabilité de la FANAF** : l'Assemblée Générale a entériné le budget demandé par le Bureau Exécutif pour recruter un comptable.

Après un large débat sur les questions soulevées par les délégués, l'Assemblée Générale a adopté les comptes financiers de l'exercice 2006 et donné quitus de sa gestion de l'exercice 2006 au Bureau Exécutif.

- **4. Examen et Adoption du Budget :**

Le Bureau Exécutif a présenté à l'Assemblée Générale, le projet de budget de l'exercice 2007 qui est arrêté en « *recettes et en dépenses* » à la somme de : **quatre cent trente cinq millions deux cent vingt mille Frs CFA (435.220.000) FCFA.**

L'Assemblée Générale a adopté le budget et a fixé le montant de la cotisation de chaque Société membre à la somme de : **un million sept cent quatre vingt mille FCFA (1.780.000 FCFA).**

Avant de terminer l'examen du budget, l'Assemblée Générale a invité les Sociétés membres à payer leurs cotisations avant le **31 Mars 2007.**

- **5. Election d'un membre du Bureau Exécutif :**

L'Assemblée Générale a élu à Monsieur **AYANGMA AMANG Protais**, Membre du Bureau Exécutif, en remplacement de Monsieur **François BURGUIERE** démissionnaire.

III – DATE ET LIEU DE LA 32^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

A la suite de la décision du Marché togolais de ne plus abriter les assises de la FANAF en 2008 en raison des travaux de rénovation de certains hôtels situés à Lomé, le Bureau Exécutif a invité les marchés à présenter leur candidature pour accueillir la FANAF en 2008.

Monsieur **BENBOUZID** de la **BEST-Ré** a invité la FANAF à tenir son Assemblée Générale au Maghreb. Néanmoins il a demandé à l'Assemblée Générale de lui laisser le temps de prendre les contacts nécessaires avec les Autorités des pays du Maghreb avant de donner une réponse définitive au Bureau Exécutif sur le pays qui sera choisi pour accueillir la FANAF.

L'Assemblée Générale a accepté avec plaisir l'invitation de Monsieur **BENBOUZID** de tenir sa prochaine session au Maghreb.

IV – CLOTURE :

Les travaux de la trente unième (31^{ème}) Assemblée Générale de la FANAF ont été clôturés le **Jeudi 15 Février 2007 à 17 heures par Monsieur Antoine S. DOSSOU**, Directeur de Cabinet du Ministre du Développement, l'Economie et des Finances du Bénin. Avant le début des allocutions l'Assemblée Générale a adopté plusieurs recommandations et une motion spéciale de remerciements aux Autorités béninoises.

Ensuite il revenait au Président de la FANAF de s'adresser à l'auditoire. Dès l'entame de son allocution, le Président de la FANAF a fait le bilan de l'Assemblée et du symposium sur : « *l'Assurance Africaine face aux besoins de couvertures sociales* ». Ensuite, il a adressé les remerciements de la FANAF aux Autorités et au marché béninois pour les efforts qu'ils ont déployés pour que les assises de la FANAF se déroulent dans de bonnes conditions.

Prenant la parole à la suite de Monsieur **BAYALA**, le Président de **L'ASA-Bénin** a tout d'abord présenté les excuses de son marché aux délégués pour les désagréments qu'ils ont pu subir durant leur séjour à Cotonou. Poursuivant son propos, Monsieur **AMOUSSOUGA** dira que le Marché béninois, qui s'est félicité du choix porté sur lui par la FANAF, mettra tout en œuvre pour aider la FANAF à réaliser ses objectifs de promotion et de développement des marchés nationaux d'assurances.

En terminant le Président de **L'ASA-Bénin**, qui a remercié tous les délégués qui ont fait le déplacement à Cotonou, a rendu un hommage aux Autorités béninoises pour le soutien qu'elles ont apporté aux Assureurs dans la préparation et l'organisation des assises de la FANAF.

Dans son discours de clôture, Monsieur **Antoine DOSSOU** a tout d'abord félicité la FANAF d'avoir choisi le Bénin pour traiter d'un thème d'une actualité brûlante.

Ensuite il a axé son allocution sur les principes de bonne gouvernance et de transparence qui doivent prévaloir dans les Compagnies d'Assurances. L'application de ces principes ainsi que le règlement juste et rapide des sinistres permettront, selon Monsieur **DOSSOU**, au secteur de l'Assurance de renforcer à la fois sa crédibilité et son image de marque mais aussi d'être un partenaire de choix pour les assurables et les Autorités. En terminant Il a promis d'être l'interprète des Assureurs béninois auprès des Autorités pour la satisfaction de leurs doléances avant de clôturer les assises de la FANAF.-

Le Bureau Exécutif.-